

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 560

Artikel: L'aide féminine à la Finlande

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263614>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la rentrée de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

...Le courage, c'est de ne pas
livrer sa volonté aux hasards
des impressions et des forces ;
c'est de garder dans les lassitudes
inévitables l'habitude du travail
et de l'action... Le courage,
c'est d'agir et de se donner
aux grandes causes, sans
savoir quelle récompense ré-
serve à notre effort l'univers
profond, ni s'il lui réserve une
récompense.

J. JAURÈS.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés,
anciens et nouveaux, qu'ils peuvent
verser dans tous les bureaux de poste
le montant de leur abonnement pour
1940 (6 frs.) à notre compte de chè-
ques postaux N° I. 943.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

L'influence de la femme sur la vie publique

N. D. L. R. — Nous publions ci-après un abrégé
de la belle communication faite l'été dernier au
Congrès féministe international de Copenhague
par Mme Hanna Rydh (Suède), présidente de l'As-
sociation Frederika Bremer, et qui est un vibrant
appel à la collaboration féminine à la vie publi-
que. Mme Rydh, dans cet exposé, relate l'effort
fait par les Associations féministes suédoises au-
près des femmes de leurs pays, qui, habituées
depuis vingt ans à posséder leurs droits tant
politiques que communaux, négligeaient trop
souvent de s'en servir efficacement ; et elle mon-
tre le résultat de la campagne menée avant les
élections municipales de 1938. Ce document, les
détails qu'il contient sur l'effort fourni, et la façon
dont il y a été répondu, nous semble singulière-
ment de saison en ce moment, alors que dans
deux de nos cantons romands va se poser à nou-
veau la question du suffrage des femmes : il
prouve en effet que, comme nous ne cessons de le
répéter, le bulletin de vote n'est pas un but, mais
un moyen ; et il prouve aussi ce que peuvent de-
mander et obtenir des femmes électorales, et com-
bien plus fécondes pour le bien de la nation sont
ces campagnes quand elles sont menées auprès de
citoyennes responsables et non pas de mineures
politiques.

...A très peu d'exceptions près, nous jouis-
sons en Suède des mêmes droits que les hom-
mes, mais dans la pratique, combien peu de
femmes avions-nous fait accéder aux charges
gouvernementales, aux postes de responsabilités
de la médecine ou de la magistrature ? Nous
comptons dix femmes au Parlement, et neuf
seulement au total dans nos vingt-cinq Assem-
blées provinciales (Landsting) : que sont donc
ces chiffres en regard des 1400 membres mas-
culins de ces Assemblées ? Quant aux conseils
municipaux, la proportion n'était que de
17 femmes sur 5.501 conseillers. Et alors
que la loi prévoit que, dans les Commissions
de prévoyance sociale, d'assistance publique,
de surveillance antialcoolique, un siège doit
toujours être réservé à une femme et à une
suppléante, trop souvent cette disposition
n'était pas observée, faute pour les femmes
d'être en nombre suffisant pour faire entendre
leur voix dans ces Conseils.

Les femmes n'étaient que trop rarement
aussi membres des Commissions des Caisses
de retraite, alors qu'elles ont droit à ces pen-
sions comme les hommes ; il en était de même
pour les contributions publiques, dans les
Commissions financières, de travaux publics,
etc. : ou les femmes ne paient-elles pas leurs
impôts comme les hommes ? ou leur argent
vaut-il moins que le leur ? n'habitent-elles
pas comme eux des maisons dans lesquelles
elles subissent les mêmes désagréments qu'eux,
si, faute de surveillance, elles sont mal aména-
gées ? et l'économie publique ne les concerne-
rait-elles pas, quand précisément tout ce qui
touche à l'économie domestique passe entre
leurs mains ? Qu'advierait-il de l'adminis-
tration du foyer sans le jugement et l'expé-
rience de la ménagère ? et pourrait-on croire
que l'administration de la commune serait
sans intérêt ou trop difficile à comprendre
pour elle ?

En Suède, pays démocratique, où n'existent
pas ainsi dire plus de barrières sociales, il en
est donc encore entre hommes et femmes.

1 Ces chiffres peuvent en tout cas rassurer ceux
de nos adversaires qui craignent la concurrence
pour leur siège d'élu du peuple ! (Réd.).

pourtant membres d'une même société dans
laquelle ils ont les mêmes droits. N'est-ce
point là une menace envers la démocratie ?
et avions-nous le droit de nous abriter plus
longtemps derrière le cliché de la femme au
foyer, ou celui de la femme que son sexe pré-
destine à certains travaux seulement ? — Non
certes, nous sommes-nous écriées... On a tant
parlé de foyer domestique et de tradition que
ces mots ont fini par perdre leur véritable
sens pour notre peuple. Notre horizon est trop
étroit. Il importe pour notre pays que nous
vivions comme des membres de la société ac-
tuelle, et non plus comme si nous appar-
tenions à une époque qui a cessé d'exister.

C'est alors que sur l'initiative de l'Associa-
tion Frederika Bremer, trente-cinq organisa-
tions féminines suédoises décidèrent de mener
une campagne avant les élections municipales
de 1938, afin qu'à ce moment-là nos droits
fussent davantage pris en considération. Et
durant tout un hiver, Assemblées populaires,
articles de presse, interviews, propagande par
radio, distribution de brochures, dont l'une à
100.000 exemplaires — tout cela fut mis en
œuvre, non pas contre les hommes, mais pour
les femmes, pour celles surtout qui ne sont que
des spectatrices à côté de la vie. « Vous devez
agir, leur disions-nous à toutes, vous devez
prendre vos responsabilités, car c'est de chacune
de vous que dépend l'avenir de notre pays. La
plus humble, la plus pauvre a sa valeur dans
l'histoire de la collectivité, et l'histoire de
notre civilisation nous montre que chacune a
sa tâche à accomplir. Il faut dresser notre vo-
lonté, combattre notre paresse, ne pas craindre
d'avoir à réfléchir sur les événements actuels :
chaque jour doit être mis à profit comme on
le ferait d'un jour précieux... »

(La fin en 3^{ème} page.) HANNA RYDH.

La nationalité de la femme mariée

Grande-Bretagne

La guerre a donné de nouveau, en Grande-
Bretagne comme ailleurs, une triste actualité
à cette question, en faisant surgir des cas la-
mentables, tragiques — ou parfois même sim-
plement absurdes — de femmes ayant épousé
des étrangers.

Lors de la campagne menée en 1933 par
les féministes, une disposition avait été votée
par laquelle une femme anglaise mariée à un
ennemi de son pays pouvait reprendre sa na-
tionalité. Or, le Home Office se refuse à
mettre en pratique cette disposition, faisant
ainsi de femmes ayant épousé des Allemands
des ennemies de leur propre pays ! Indignées,
les Sociétés féministes réclament énergi-
quement, et Lady Astor a pris l'initiative de
convoquer à la Chambre des Communes un
meeting de protestation, auquel un bon nombre de
parlementaires ont promis de participer.

Les conditions de travail des sommières

La plupart du temps, les serveuses de res-
taurant ne reçoivent aucun salaire fixe. Dans les cas
très rares où semblable convention existe, il ne
s'agit que d'un petit gage de 10 à 30 fr. par
mois. La rémunération du personnel de res-
taurants est presque exclusivement constituée par les
pourboires qui dépendent du plus ou moins grand
trafic et de la générosité des hôtes. Si, à première
vue, cette dépendance pécuniaire du serveur vis-à-
vis du client a quelque chose de choquant et
de dépréciatif, on doit constater que l'habitude
de donner et de recevoir les pourboires s'est for-
tement implantée dans cette branche de commerce,
et que toute tentative d'introduire un système
de rémunération fixe a jusqu'ici échoué dès son
origine. Il est même intéressant de remarquer que
cette opposition émane fréquemment des employés
eux-mêmes qui estiment gagner plus en recevant
un pourboire du client qu'en touchant, par exem-
ple, un pourcentage sur les consommations.

L'aide féminine à la Finlande

En Suède

Notre amie, M^{me} Hanna Rydh, membre du
Comité de l'Alliance Internationale, à la plume
de laquelle nous devons la belle étude publiée
en première colonne, nous envoie quelques détails
intéressants sur l'activité humanitaire des femmes
de son pays en faveur des femmes et des enfants
finlandais.

« Nous avons, M^{me} Sandler (la femme de l'ex-
Ministre des affaires étrangères) et moi, nous écri-
me, immédiatement mis sur pied une organisation
appelée Organisation centrale d'assistance pour
la Finlande, et qui a pris si rapidement une telle
importance que le gouvernement s'en occupe.
Notre but principal est d'inviter des femmes et
des enfants finlandais à venir demeurer dans des
familles suédoises : jusqu'à présent, nous avons
reçu à cet effet plus de dix mille offres. Nous
avons également recueilli et déjà distribué des
tonnes de vêtements à envoyer aux femmes et
aux enfants de Finlande obligés de quitter subi-

En dehors des cas où les sommières sont dé-
frayées de tout (cas où l'entretien et la nourriture
peuvent être évalués à 110 fr. par mois, ou bien la
nourriture seule à 90 fr.), leur gain se chiffre
entre 100 et 150 fr. par mois, lisons-nous dans
Die Nation à un article de laquelle nous emprun-
tons les renseignements qui suivent. Cette marge,
notamment large entre le minimum, et le maxi-
mum de gain, existe en fait et dépend de la com-
plexité des facteurs qui entrent en jeu pour la
constitution du revenu.

Il semble aux non-initiés que les gains les plus
hauts doivent être touchés dans les restaurants fré-
quentés par une clientèle ouvrière. Pourtant, ce
n'est un secret pour aucune sommière profes-
sionnelle que les pourboires des clients de res-
taurants ouvriers peuvent totaliser au bout du mois
la jolie somme de 250 à 300 fr. Par contre, la
rémunération du service dans les restaurants plus
élégants se maintient à la limite inférieure que
nous venons de citer, et cela à cause de certains
détails d'organisation qui, engageant la clientèle à
rester plus longtemps dans les locaux, mettent un
obstacle à son renouvellement constant (jeux di-
vers, billard, échecs, etc.). Dans les auberges de
campagne non plus, la somme des pourboires ne
dépasse guère 100 ou 150 fr. par mois et s'il est
indubitable que certains établissements ruraux ont
une activité qui ne le cède en rien à celle des res-
taurants citadins, ces cas sont exceptionnels. Les
places de serveuses à la campagne ne sont pas re-
cherchées, du fait qu'une grande partie du travail
qui y est exigé n'est pas directement profession-
nel (nettoyages, etc.). Pourtant, on arrive à les
pourvoir sans trop de difficultés parce qu'elles
exigent peu de connaissances professionnelles,
qu'elles offrent un travail moins fatigant, un
traitement plus familial et un entretien souvent

tement leur demeure située dans des zones dan-
gereuses.

Pour mon compte, j'ai eu l'occasion d'aller
deux fois en Finlande avant Noël pour organiser
le travail de notre Centrale, et la deuxième fois
j'ai poussé à travers le pays, non loin de la fron-
tière russe, j'admire profondément les Finlandais,
leur calme, la valeur de leur activité, au front
et derrière le front, et c'est du profond de mon
cœur que je leur souhaite de rester une nation
libre parmi les autres pays scandinaves ».

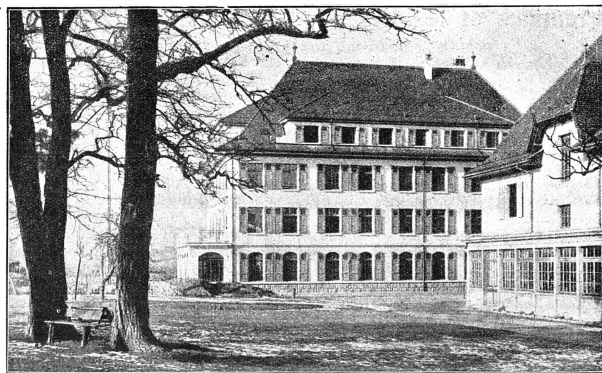
Chez nous

Notre confrère de Suisse allemande, le Schw.
Frauenblatt annonce que près d'un demi-million
a été versé par petites sommes à l'Oeuvre de
l'aide à la Finlande (Zurich, compte de chèques
N° VIII. 4644). A Genève, la souscription du
Journal de Genève pour la Croix-Rouge Finlan-
daise atteint presque 30.000 francs. Ceci pour
rappeler, s'il en était besoin, à toutes celles qui
nous lisent, de quelle façon elles peuvent con-
tribuer à aider cet héroïque petit pays.

plus soigné que dans les restaurants des villes.

Les gains les plus élevés peuvent être touchés
dans les restaurants citadins, y compris les cafés
à clientèle ouvrière, qui marchent très bien. Les
sommelières peuvent se faire là un revenu de
300 fr. et plus, constitué par les pourboires et
s'il y a lieu, par un petit salaire fixe. Un gain
de 500 fr. est une grande rareté ; le plus souvent,
il faut compter un revenu mensuel net de 250
à 300 francs.

Les suppositions les plus fantastiques ont été
faites quant aux gains des sommières dans les
buffets de gare. J'ai lu dans un grand quotidien
que la règle était d'y gagner 600 fr. et plus !
Quoique l'on ne puisse contester le taux élevé
des profits réalisés dans les buffets de gare, pa-
reilles assertions sont du domaine de la fantaisie.
Une enquête sérieuse menée dans un buffet de
gare très fréquenté a donné ces résultats : une
sommelière de 3^{ème} classe gagne environ 400 fr.
par mois ; sa collègue de 2^{ème} classe, 400 à 420 fr. ;
une employée dans les autres sections du buffet,
300 à 350 fr. Sur ces gains, les som-
mières doivent payer leur logement en ville,
tandis que la nourriture leur est donnée au buffet
même. Il est certain que pareils revenus sont
extraordinairement hauts pour des femmes, mais
il ne faut pas oublier que ce service exige une
grande résistance physique : seules des femmes
fortes et bien portantes peuvent l'accomplir et
ceci dans les meilleures années de leur vie, seu-
lement. Une sommière m'a dit avoir com-
pliqué qu'à côté de son travail d'attente en lui-
même, elle marchait au moins 22 km par jour,
en souliers à hauts talons, pour aller du buffet
au client et retour ! Tenons encore compte de la
station debout dans un local surchauffé et en-
fumé et du temps de présence exigé qui atteint



Cliché Mouvement Féministe.

L'Asile de Lax (canton de Genève), pour femmes incurables, dans la Commission administrative
daquel vient d'être réélue M^{me} Gallay-Laplanche, dont le concours est inappréciable pour la bonne marche de
cet établissement officiel.